



Commune de HUSSIGNY-GODBRANGE (54)

REVISION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

**Mémoire en réponse aux avis des
organismes consultés**

ESpace &
TERRitoires

études et conseils en urbanisme et aménagement

2, place des Tricoteries
54230 CHALIGNY

Tél : 03 83 50 53 87
Fax : 03 83 50 53 78
Mail : contact@eslerr.fr

Dossier Enquête Publique

**Document conforme à la délibération du
Conseil Municipal du 26 / 05 / 2025
arrêtant le projet de révision du PLU.**



Le Maire

Louise et Caramelle

Suite au passage du dossier de révision du PLU d'HUSSIGNY-GODBRANGE en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) le 3 et le 8 juillet 2025, à la réception des avis des Personnes Publiques Associées au cours du trimestre de consultation officielle et à la réception de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale Grand Est (MRAe) le 3 septembre 2025, la commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE, compétente en matière d'urbanisme sur le territoire, a choisi de rédiger le présent document qui vise à apporter des précisions quant à la prise en compte ultérieure des remarques, recommandations ou exigences des organismes consultés dans le dossier de PLU.

Ce mémoire en réponse est joint au dossier d'enquête publique et il est clairement identifié comme postérieur à la réception des différents avis afin de permettre au public de comprendre l'articulation des différentes pièces du dossier d'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, et avant l'approbation, ces éléments complémentaires devront être intégrés au document d'urbanisme lui-même.

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Lors de ses séances du 3 et du 8 juillet 2025, la CDPENAF a émis un avis favorable sur le projet assorti des recommandations suivantes :

- veiller à la végétalisation des secteurs à forte densification ;
- limiter les possibilités d'installations d'infrastructures d'énergies renouvelables en zone N, ces projets étant rendus possibles en Npv.

La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE a entendu les propos de la CDPENAF et s'engage à modifier et à réintégrer ces éléments dans les documents du PLU après l'enquête publique.

Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) Grand Est

En ce qui concerne le PLU d'HUSSIGNY-GODBRANGE, la Mission Régionale d'Autorité environnementale Grand Est (MRAe) a été saisie pour avis dans le respect de la procédure.

Dans son courrier du 3 septembre 2025, la Mission Régionale d'Autorité environnementale Grand Est a rendu un avis (n° réception portail : 003595/A PP) qui ne porte pas sur l'opportunité du PLU mais sur la qualité de l'évaluation environnementale présentée par la commune et sur la prise en compte de l'environnement par le PLU.

L'avis est ciblé uniquement sur les principaux enjeux environnementaux identifiés ci-dessus, plus particulièrement les zones ouvertes à l'urbanisation (AU), les secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) et sous-secteurs de zone naturelle spécifique (NI, Npv), sans analyser les autres thématiques.

La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE a entendu les propos de la MRAe et s'engage, postérieurement à l'enquête publique, à clarifier la situation des STECAL en ce qui concerne les secteurs prévus pour l'étang de pêche, les équipements de loisirs, les activités muséales et la valorisation du patrimoine minier, et à justifier davantage dans le dossier la nécessité de ces sous-secteurs.

La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE propose également de faire évoluer son PLU après l'enquête publique selon les modalités qui sont explicitées ci-après.

Avis recueillis lors de la consultation trimestrielle des Personnes Publiques Associées

Le projet de PLU arrêté en conseil municipal a été envoyé, conformément au Code de l'Urbanisme, aux Personnes Publiques Associées suivantes qui ont parfois en retour renvoyé leurs avis :

Désignation	Réponse*	Réponse de la mairie
Préfecture via Direction Départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle	Oui	Voir ci-dessous
Syndicat Mixte du SCoT Nord Meurthe-et-Mosellan	Oui	Voir ci-dessous
Chambre d'Agriculture	Oui	RAS
Grand Longwy Agglomération (GLA)	Oui	Les éléments relatifs à la ressource en eau et à la sécurisation de l'approvisionnement par le GLA seront réintégrés au dossier de PLU postérieurement à l'enquête publique
Chambre de Commerce et d'Industrie	Oui	RAS
Agence Régionale de Santé Région Grand Est	Oui	RAS
Commune limitrophe de Tiercelet	Non	
Commune limitrophe de Villers la Montagne	Oui	RAS
Commune limitrophe de Herserange	Oui	RAS
Commune limitrophe de Redange	Non	
Commune limitrophe de Saulnes	Non	
Département de la Meurthe-et-Moselle	Oui	Les éléments du PDIPR seront réintégrés au dossier de PLU postérieurement à l'enquête publique
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Non	

* Au-delà du délai de 3 mois après réception du dossier dans les services, à défaut de réponse, l'avis est réputé favorable.

Au-delà des remarques diverses relatives aux différentes pièces du projet de PLU, les avis des Personnes Publiques Associées se concentrent sur **2 sujets pour lesquels ce mémoire en réponse se positionne préalablement à l'ouverture de l'enquête publique : l'incompatibilité du PLU avec le SCOT au regard de son ambition démographique surévaluée et le manque de justifications par rapport à la production de logements couplée à la prévision de consommation d'espaces.**

Comme ces sujets sont prépondérants dans les différents avis reçus, la commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE a souhaité réagir et faire part de ses intentions au moment des ultimes corrections qui interviendront post-enquête, ceci afin d'éclairer le commissaire-enquêteur et le public sur le projet qui sera présenté à l'approbation finale.

Dans leurs avis respectifs, le Syndicat Mixte du SCoT et les services de l'Etat se rejoignent sur le fait que dossier ne justifie pas suffisamment la compatibilité du PLU avec les objectifs chiffrés du SCoT notamment en termes de production de logements, de consommation d'espaces et de densité de logements et ce, afin de s'assurer du respect des équilibres territoriaux définis par le SCoT.

La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE tient à apporter les éléments de contexte suivants :

❖ **Sur l'ambition démographique**

Dans le projet de PLU tel que présenté, la commune ambitionnait d'augmenter sa population de 400 habitants d'ici à 2033. Pour cela, elle affichait un objectif de production de plus de 300 nouveaux logements, ce qui présentait une inadéquation entre l'objectif démographique et l'offre de logements pour y répondre.

La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE a entendu les propos des Personnes Publiques Associées et propose de revoir sa copie, postérieurement à l'enquête publique, en influant sur plusieurs leviers :

- 1) **La réévaluation de l'ambition démographique**
 - 2) **Le réajustement de la prise en compte de la vacance immobilière**
 - 3) **La réévaluation du besoin en production de logements et le décalage en termes de temporalité**
 - 4) **L'affirmation de la volonté communale en matière de projet immobilier**
-

1) La réévaluation de l'ambition démographique

La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE entend la remarque défavorable sur son ambition démographique qui est jugée comme étant surévaluée et propose de moduler cette projection démographique à l'horizon 2033 pour tableur sur **+ 220 habitants** au lieu de + 400, ce qui semble effectivement plus raisonnable et plus atteignable en termes d'objectif chiffré.

La commune compte 3 925 habitants en 2023 selon l'INSEE. Elle prévoit ainsi une hausse plus mesurée, près de deux fois moins importante dans le temps et tend à atteindre au mieux un niveau démographique fixé à 4 145 / 4 150 habitants d'ici 10 ans (période allant de 2026 à 2036).

2) Le réajustement de la prise en compte de la vacance immobilière

Afin de travailler efficacement et de disposer de chiffres précis et tangibles, la commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE a procédé à un recensement fin des logements vacants présents sur son territoire afin d'infirmier les statistiques de l'INSEE qui indiquaient 141 logements vacants sur 1 821 en 2023 (soit 7,8 % de vacance).

La commune, elle, a recensé en 2025 un nombre de **124 logements vacants sur le ban communal**. Le total des logements vacants (124) a été établi par les agents recenseurs lors du recensement général de la population effectué en janvier/février 2025.

La répartition entre vacance de longue durée / vacance temporaire et logements occupés a été réalisée à partir du croisement de 3 données :

- ventes des logements réalisées en 2025 à partir des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues en mairie
- déclarations de travaux et permis de construire déposés en mairie en 2025
- contrôle sur place des logements déclarés vacants par les élus en octobre 2025

Un tableau de synthèse a été édité (il est joint au présent mémoire). Il caractérise les logements vacants de longue durée, les logements concernés par une vacance temporaire (vente en cours, rénovation en cours, alternance de locataires par exemple) et les logements occupés / non vacants.

Sur les 124 logements vacants visés par les agents recenseurs lors du recensement général de la population effectué en janvier/février 2025, seuls 28 représentent une vacance de longue durée (23%) et 56 représentent une vacance temporaire (45%). Il est noté que 40 logements recensés comme vacants au départ s'avèrent finalement occupés / non vacants (32%) selon les démarches d'information réalisées par la municipalité à l'automne 2025.

Il convient donc réellement de retenir une mobilisation potentielle de **84 logements vacants** sur le ban communal au lieu des 141 logements vacants indiqués par l'INSEE en 2023. 84 logements vacants sur un ensemble de 1 821 logements dans le parc d'HUSSIGNY-GODBRANGE équivaut à un taux de 4,6% de vacance, ce qui est inférieur au taux « idéal » permettant à la fois la fluidité des parcours résidentiels et l'entretien du parc de logements (autour des 7% habituellement).

3) **La réévaluation du besoin en production de logements et le décalage en termes de temporalité**

Fort de ces ajustements sur l'ambition démographique et sur le calcul de la vacance immobilière à considérer, l'estimation théorique des besoins en logements figurant page 102 du rapport de présentation pourrait être revue ainsi :

❖ **Estimation théorique des besoins en logements :**

Le projet de PLU a dû quantifier le nombre de logements à produire sur une période allant de 2026 à 2036 (période de 10 ans) pour atteindre l'objectif, selon la méthodologie suivante :

▶ **Besoins liés aux évolutions de la population résidente et du parc de logements existants qui passent par le renouvellement* du parc de logements :**

Renouvellement du parc basé sur 0,15 % par an du parc de logements de 2021 (1 821 logements en 2023) selon les données Sit@del / INSEE) = 2 par an, soit 20 logements sur 10 ans.

→ **20 logements**

** Remplacement de logements existants par du neuf (adaptation au changement climatique, vétusté, rénovation, démolition/reconstruction...)*

▶ **Besoins liés à l'accueil de nouveaux habitants induit par le desserrement des ménages :**

Desserrement = population actuelle (3 925 habitants en 2023) ÷ taille estimée des ménages (prévision d'une baisse de 2,28 à 2,18 personnes par ménages en 2036 selon les données Omphale / INSEE) - nombre de résidences principales actuelles (**1 685 en 2023**) = 115 logements.

→ **115 logements**

▶ **Besoins liés à la croissance démographique :**

Ambition estimée de **220** habitants d'ici 10 ans = **220** ÷ taille estimée des ménages (prévision d'une baisse à 2,18 personnes par ménages en 2036) = **100** logements.

→ **100 logements**

▶ **Total du besoin en logements d'ici 2033 : 20 + 115 + 100 = 235 logements**

❖ **Raisonnement en stock de logements disponibles :**

- ▶ **12 dents creuses recensées en 2023** ⇨ pondération rétention foncière de 20 % établie sur la base de la connaissance locale et du recensement de la mutabilité auprès des propriétaires (courriers adressés aux propriétaires) = **10 dents creuses** pouvant être construites (à raison d'1 logement par terrain)

- ▶ **84 logements vacants à remobiliser** pour assurer le turn-over du parc résidentiel et retenus dans le calcul des besoins en matière de production de logements du PLU

- ▶ **Stock de logements disponibles : 10 + 84 = 94 logements** si la commune mise en priorité sur le comblement de ses dents creuses mobilisables et la réduction de la vacance.

❖ Dimensionnement des zones à bâtir et à urbaniser dans le PLU :

Sur la base de ce raisonnement, les objectifs de construction immobilière de la commune conduisent à un projet de $[235 - 94 =]$ 141 nouveaux logements à l'échéance de 2036, répartis sur deux sites de projet :

- ▶ **Gisement de 40 logements** projetés au sein du projet immobilier porté par Nexity rue Elsa Triolet (en densification au sein de l'enveloppe urbaine, terrain classé en zone UB du PLU)
- ▶ **Projet urbain dit du Vervel** (zone 1AU « Chemin du Bois du Haouy / Au Vervel » dans le PLU) sur 3,39 ha prévoyant la construction de 103 logements en 2 phases successives (27 logements collectifs + 25 logements sociaux + 51 parcelles individuelles)

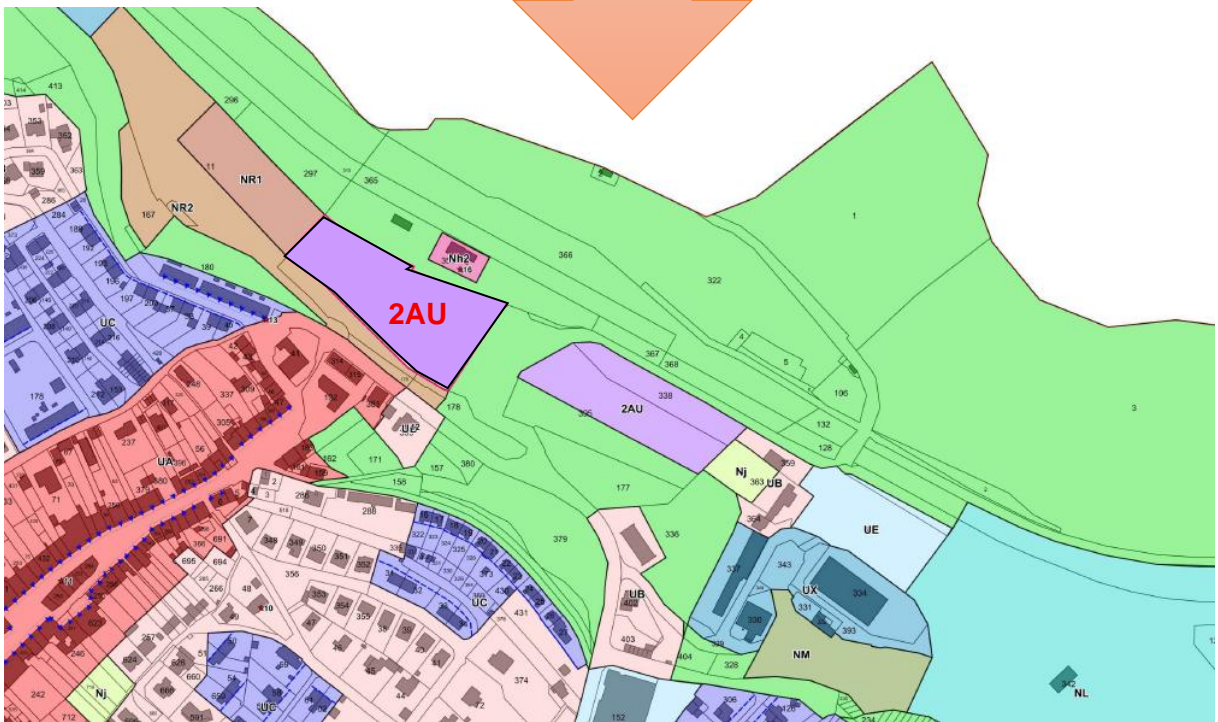
- ▶ **Stock de logements disponibles (94 logements) + Capacité des zones à urbaniser à court / moyen / long terme (141 logements) = Total du besoin en logements d'ici 2036 (235 logements)**

Basé sur un raisonnement logique et comptable, le projet de zonage est donc ainsi mieux calibré selon les besoins en logements préétablis. Il a néanmoins été configuré et spatialisé en fonction des caractéristiques géographiques, topographiques et urbanistiques du territoire d'HUSSIGNY-GODBRANGE.

Ainsi, le PLU d'HUSSIGNY-GODBRANGE prévoit de repasser en zone 2AU la zone dite « Route du Luxembourg » (au lieu de 1AU) qui pourrait être réouverte à l'urbanisation après l'année 2036.

NB : Le PLH prévoit pour la commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE la production de 151 logements avec une échéance à 2030. Le projet de PLU ainsi modifié apparaît alors désormais compatible avec le PLH.

Principale modification de zonage à apporter au PLU post-enquête publique



❖ Sur la portée des avis et la compatibilité avec le SCOT

Il est rappelé ici qu'en droit, la relation au SCOT est une compatibilité d'ensemble, non une conformité article par article. Or, le PADD du PLU fixait une ambition démographique plafonnée à +1 0 % sur 10 ans (+400 hab.), clairement affichée comme un accueil progressif, régulier et raisonné, avec création d'équipements proportionnés (dont la salle des sports) et un travail intercommunal sur le logement social. La commune d'HUSSIGNY-GODBRANGE entend la remarque défavorable sur son ambition démographique qui est jugée comme étant surévaluée et propose de moduler cette projection démographique à l'horizon 2033 pour tabler sur **+ 220 habitants** au lieu de + 400, ce qui semble effectivement plus raisonnable et plus atteignable en termes d'objectif chiffré. Ces orientations cadrent avec le positionnement d'HUSSIGNY-GODBRANGE en polarité de proximité du SCOT Nord 54.

❖ Sur la réponse-logement

En matière de réponse foncière graduée, la commune mobilise d'abord les ressources internes (vacance + dents creuses), puis des secteurs à urbaniser. Sont désormais recensés 94 logements vacants mobilisables (+ 10 dents creuses) et 141 logements neufs programmés à l'horizon 2036. L'addition couvre exactement le besoin chiffré.

Par ailleurs, le PLU tient une densité moyenne de 30 log./ha, au-dessus du plancher SCOT, ce qui limite l'étalement et renforce la compatibilité d'ensemble.

Le PLU acte également le desserrement des ménages et le vieillissement relatif, facteurs qui exigent plus de logements pour la même population et une diversification. C'est précisément la vocation d'un secteur requalifié comme le Vervel, incluant une part accrue de logements sociaux (25% au lieu de 20% initialement). Il faut souligner ici l'effort en termes de logement social que la commune consent et qui consiste à passer de 20 % à 25 % sur le Vervel. Il est utile de rappeler que les PPA, lors de la réunion en mairie, ont salué le taux initial, rarement atteint en promotion privée. Pour autant, et afin d'aboutir, la commune et son porteur de projet proposent de fixer un minimum de 25 % de logements locatifs sociaux sur le Vervel en lieu et place des 20 % proposés initialement.

Le zonage 1AU mentionne explicitement « Au Vervel (écurie du Vervel en passe d'être arrêtée) ». Un sous-secteur 1AUE porte la salle omnisports et le bassin d'orage. On est donc ici sur un site muté, dans la continuité urbaine, et non sur une « première artificialisation », avec à la clef un équipement structurant et des ouvrages de gestion des eaux intégrés au schéma. Le phasage du Vervel n'est pas envisageable. Le bassin d'orage est porté en 1AUE « Au Vervel » : l'écoulement des eaux pluviales s'organise vers l'aval du secteur. Il est obligatoire de réaliser l'exutoire du réseau et donc la totalité de la voirie allant vers la zone basse du lotissement. Il n'est pas envisageable d'effectuer ces travaux sans avoir la possibilité de commercialiser les lots. De plus, la réalisation en une fois de la voirie et des réseaux permet une gestion hydraulique et écologique cohérente (éviter de dimensionner deux fois, limiter les terrassements, traiter les continuités vertes dès la 1^{ère} phase) et moins de période de chantier dans la commune. Au-delà de l'intérêt général (salle + mixité dans la typologie des logements), le montage suppose une sécurisation foncière immédiate : un achat par tranches est impossible avec les propriétaires fonciers (réinvestissement dans une nouvelle exploitation hippique) et expose la collectivité, en plus, à un risque de défaillance (aléas de durée de vie des 2AU, requalification de prix, re-réglementation, non classement en 1AU) et renchérit le coût de sortie des logements, y compris sociaux. À l'inverse, un secteur 1AU mené d'un seul tenant garantit la faisabilité et permet de négocier des contreparties d'intérêt général (part de logements sociaux, qualité paysagère...).

❖ Sur la préservation de la biodiversité

L'évaluation environnementale du PLU sera reprise et remaniée postérieurement à l'enquête publique pour tenir compte des ajustements de zonage proposés ci-dessus et veillera à déterminer des solutions alternatives, à indiquer les mesures compensatoires nécessaires pour assurer que la préservation des sites à enjeux dont la zone Natura 2000 et à approfondir la séquence « Éviter, Réduire, Compenser », notamment sur la partie du PLU qui est concernée par un risque de pollution des sols.

Rue		Nom occupant	Commentaire	Retour	Vacance de longue durée	vacance temporaire	non vacant
2 R CARNOT		BENYAHIA Samir ?	A CONTROLER	tous loués			1
3 B R CARNOT		BARACHETTI Yoann?	A CONTROLER	tous loués			1
36 R CARNOT	1 LOGEMENT VACANT AU RECENSEMENT	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 vacant RDC droite	1		
46 R CARNOT	VACANT		A CONTROLER	occupé la dame est hospitalisée			1
66 R CARNOT	VACANT		MAISON CASALI PROJET EN COURS	travaux		1	
R CENTRE AERE MOULAIN FORET DE SELOMONT HAUCOURT MOULAIN	1 LOGEMENT VACANT SUR 3 AU RECENSEMENT		A CONTROLER			1	
1 IMP DU RESERVOIR	1 LOGEMENT VACANT SUR 20 AU RECENSEMENT		A CONTROLER	tous occupés			1
4 R DU RESERVOIR	1 LOGEMENT VACANT SUR 3 AU RECENSEMENT	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	tous occupés			1
6 R DE LA COTE ROUGE	1 LOGEMENT VACANT SUR 8 AU RECENSEMENT	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	tous occupés			1

8 R DE LA COTE ROUGE	1 LOGEMENT VACANT SUR 6 AU RECENSEMENT	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	tous occupés			1
12 R DE LA COTE ROUGE		FAMILLE CORREIA ARRIVEE EN MAI 2025	A CONTROLER	occupé			1
R DE LA GARE ANCIENNE GARE SUR LA GAUCHE	VACANT		BUKATO			1	
2 R DU 19 MARS 1962	LOGEMENT COMMUNAL AU DESSUS DE L ECOLE		ANCIEN LOGEMENT COURT RUDY REPRIS PAR DEMUTH				1
6 A R MARECHAL FOCH	LOGEMENT COMMUNAL ANCIEN DECOSTERE		LOUE A BERBACHE				1
24 R MARECHAL FOCH		CINDY ASTORI ?	A CONTROLER	occupé			1
40 R MARECHAL FOCH		DOS SANTOS LEMOS VITOR	MR A FAIT UNE DEMANDE DE PERMIS POUR GARAGE EN +				1
54 R MARECHAL FOCH	VACANT		EN VENTE				1
58 R MARECHAL FOCH			ACHETE EN 07/2025 PAR VILLWOCK Saskia	vacant			1
8 CITE MOUTY		OSTERTAG Robert ?	A CONTROLER	placé en maison de retraite		1	
14 CITE MOUTY		KAWSKI PIERRE ?	A CONTROLER	en vente			1

36 CITE MOUTY	VACANT		RESIDENCE SECONDAIRE DE HANZIR Nadia			1	
40 CITE MOUTY			VENDU A FERREIRA EN 02/2025				1
11 R SOLFERINO	VACANT	AUCUN NOM AU CAHIER DES RUES	A CONTROLER	VIDE		1	
13 R SOLFERINO	VACANT	PROPRIO CAPELLI	A CONTROLER	VIDE		1	
18 BIS R SOLFERINO	VACANT	ANCIEN MAISON GIAMPIETRO JULIEN AUCUNE INFO	A CONTROLER			1	
13 R VICTOR HUGO		CECCHETTI/PARTHENAY	EN TRAVAUX PROCHAINEMENT HABITEE				1
21 R VICTOR HUGO		LORANGE CYRIL	EN TRAVAUX PROCHAINEMENT HABITEE				1
24 R VICTOR HUGO	VACANT		A CONTROLER	VIDE		1	
10 R DE L HOPITAL		VENDUE	ANCIENNE MAISON CATHERINE EN PLEIN TRAVAUX PROCHAINEMENT OCCUPEE				1
22 R DE L HOPITAL	1 LOGEMENT VACANT SUR 8	APT MARRINI FRANCK TOUS OCCUPES AU CAHIER DES RUES	A CONTROLER	Tous occupés			1
2 R DE LORRAINE		ANCIENNE MAISON LECOMPTE	EN VENTE	vide			1

7 R DE LORRAINE			EN VENTE	vide			1
42 R DE LORRAINE		TRAVAUX DEMANDE EN 03/2025 PAR ZIMMER BRUNO	PROCHAINEMENT OCCUPEE	ok			1
44 R DE LORRAINE	VACANT		A CONTROLER	ok		1	
3 R DES ARDENNES		RACHETEE EN 07/2025 PAR CAPELLI MAXIME	OCCUPEE	ok			1
5 R DES JARDINS			OCCUPEE	ok			1
13 R DES JARDINS	RESIDENCE SECONDAIRE		RESIDENCE SECONDAIRE DE GIANONNI MARINA	ok			1
19 R DES JARDINS		VENDUE	ANCIENNE MAISON BABBINI EN PLEIN TRAVAUX PROCHAINEMENT OCCUPEE				1
24 R DES JARDINS	VACANT	Mme BUANT DCD	A CONTROLER	VIDE TRAVAUX			1
1 A R JEAN JAURES	VACANT		logement communal dans caserne pompiers	en cours de désaffectation			1
7 R JEAN JAURES	VACANT		PC EN COURS D INSTRUCTION				1
11 R JEAN JAURES		DIAS CARVALHO	A CONTROLER	en travaux			1

31 R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER		1		
30 R JEAN JAURES		FABBRI MICHELE	A CONTROLER	occupé			1
38 R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER	vacant	1		
39 R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER	occupé			1
42 BIS R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER	vacant	1		
62 R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER	occupé			1
64 R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER	occupé BINDA Daniel			1
74 R JEAN JAURES	VACANT		A CONTROLER	bientôt occupé		1	
21 R ELSA TRIOLET			REPRIS PAR FRISONI CAROLE EN 07/2025				1
8 R FERRY	VACANT		MAISON MADAME JACOT PLACEE		1		
38 R LOUCHEUR MMH	1 LOGEMENT VACANT SUR 7		A CONTROLER				1

40 R LOUCHEUR MMH	1 LOGEMENT VACANT SUR 9		A CONTROLER				1	
49 R LOUCHEUR	VACANT		ANCIENNE MAISON EMERAUX EN TRAVAUX PROCHAINEMENT OCCUPEE				1	
6 CITE MICHEL	VACANT		A CONTROLER	occupé				1
12 CITE MICHEL	2 LGT VACANTS	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	vacants		2		
13 CITE MICHEL	VACANT		A CONTROLER	en vente			1	
20 CITE MICHEL		VISIBLEMENT MAISON EN RENOVATION POUR TROIS APT	A CONTROLER	en travaux			3	
9 CITE REVEMONT	VACANT		ANCIENNE MAISON MADAME SCULFORT PLACEE			1		
16 CITE REVEMONT	VACANT		ANCIENNE MAISON MME SCUSSEL PLACEE			1		
18 R GAMBETTA	1 LOGEMENT SUR DEUX VACANT		MADAME FRANCONI DCD			1		
40 B R GAMBETTA	VACANT		A CONTROLER	EN VENTE			1	
45 R GAMBETTA	3 LGTS VACANTS SUR 4	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	2 OCCUPES SUR 4			2	1

46 R GAMBETTA		GAMMAITONI / LAFARGE	A CONTROLER	VIDE	1		
49 R GAMBETTA		KAISER AURELIEN	A CONTROLER	PROCHAINEMENT OCCUPEE PAR KAISER AURELIEN		1	
1 TER R S. ALLENDE	RESIDENCE SECONDAIRE			RESIDENCE SECONDAIRE MELIS GIAN FRANCESCO		1	
5 B R S. ALLENDE		CALAMARI BRUNA	A CONTROLER	vacant	1		
6 R S. ALLENDE	3 LOGEMENTS SUR 12 VACANTS	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	3 vacants		3	
23 B R S. ALLENDE	1 LOGT VACANT SUR TROIS	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	tous occupés			1
8 R DE LA COMMUNE DE PARIS				TRAVAUS TERMINES MAISON OCCUPEE			1
13 R DE LA COMMUNE DE PARIS		CONTI		TRAVAUX TERMINES MAISON OCCUPEE			1
16 R DE LA COMMUNE DE PARIS			A CONTROLER	occupé par Famille LAKLAY Yacine			1
17 R DE LA COMMUNE DE PARIS			A CONTROLER	occupé fille MARINI Franck			1
25 R DE LA COMMUNE DE PARIS				OCCUPEE PEREIRA SOARES 03/25			1

2 R DU HAUT CHEMIN	VACANT		MAYERUS OLGA MADAME EST PLACEE	vide	1		
7 R DU HAUT CHEMIN			BERBACHE EMMENAGEMENT 06/2025	occupé			1
20 R DU HAUT CHEMIN		KREMER CHIRLEY	A CONTROLER	vide travaux		1	
23 R DU HAUT CHEMIN	VACANT		ACHETEE PAR MEDDOUR KAMEL	occupé			1
25 R DU HAUT CHEMIN	VACANT		ACHETEE PAR MARTIN FLORENT EN 03/2025	occupé			1
13 R HAUTE PIERRE		TRANI MARIA ?	A CONTROLER	travaux		1	
2 R JEAN MOULIN	1 LGT VACANT SUR LES 4	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 LOGT VIDE BLOC EN VENTE		1	
19 R JEAN MOULIN	1 LGT VACANT SUR LES 2	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	VIDE EN BAS		1	
23 A R JEAN MOULIN RESIDENCE DU STADE	1 LGT VACANT SUR 11	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 VACANT		1	
23 C R JEAN MOULIN RESIDENCE DU STADE	2 LGTS VACANT SUR 6	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 VACANT		1	1
23 D R JEAN MOULIN RESIDENCE DU STADE	3 LGTS VACANTS SUR 9	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 VACANT 1ER ETAGE		1	2

8 R LAFAYETTE		DA SILVA RIBEIRO MARISA ?	A CONTROLER		1		
12 R LAFAYETTE	VACANT	CLAREN	A CONTROLER	occupé loué à Brunetti			1
16 R SAINT BLAISE		GROSSI JULIEN	A CONTROLER	vide	1		
8 R SELOMONT		PIERUCCI RENE	A CONTROLER	maison occupée ok			1
19 R SELOMONT	VACANT		A CONTROLER	ok	1		
10 R KRIEGEL-VALRIMONT		BRESCIA LEONARDO	A CONTROLER	MAISON VIDE	1		
7 B R MATHIAS PIERMANTIER		RADDICHI Rosa	A CONTROLER	MAISON VIDE	1		
8 R MATHIAS PIERMANTIER		PINTO FERREIRA	A CONTROLER	EN TRAVAUX			1
8 B R MATHIAS PIERMANTIER	1 LGT VACANT SUR 7	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 LIBRE RDC			1
16 R MATHIAS PIERMANTIER	MMH 3 LGTS VACANTS SUR 15	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER				3
30 R MATHIAS PIERMANTIER	1 LGT VACANT SUR 3	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	occupé			1

30 A R MATHIAS PIERMANTIER RESIDENCE LES ORCHIDES	1 LGT VACANT SUR 10	PAS DE NOM AU CAHIER DES RUES	A CONTROLER	1 LIBRE 2EME TAGE		1	
32 R MATHIAS PIERMANTIER		PACHECO COELHO	A CONTROLER	OCCUPE			1
48 R MATHIAS PIERMANTIER	3 LGTS VACANTS SUR 4	PAS D INFO CAHIER DES RUES	A CONTROLER	en travaux		3	
48 B R MATHIAS PIERMANTIER	2 LGTS VACANTS SUR 2	PAS D INFO CAHIER DES RUES	A CONTROLER	en travaux		2	
24 R PASTEUR	1 LGT VACANT SUR 5	TOUS OCCUPES CAHIER DES RUES	A CONTROLER	Mme MARINONI Placée	1		
26 R PASTEUR	1 LGT VACANT SUR 2	1 LOGEMENT ACHETE EN 05/2025	A CONTROLER	en travaux		1	
34 R PASTEUR		MRAK ?	A CONTROLER	occupée			1
34 B R PASTEUR	VACANT		VACANT MAISON MRAK ABANDONNEE	vacant	1		
71 B R PASTEUR	VACANT	AUCUN NOM AU CAHIER DES RUES	A CONTROLER	résidence secondaire GROTTI		1	
73 B R PASTEUR	VACANT	LEANDRI GISELE	VACANT MADAME EST PLACEE		1		
87 R PASTEUR	VACANT	GIORGETTI	PROJET PLUSIEURS APT			1	

1 ALL CHARLOTTE DELBO	MMH 1 VACANT SUR 15 LOGEMENTS	AUCUNE INFO AU CAHIER DES RUES	A CONTROLER				1
total	124			28	56		40

Méthode suivie pour établir le nombre de logements vacants :

Le total des logements vacants (124) a été établi par les agents recenseurs lors du recensement général de la population effectué en janvier/février 2025,

La répartition entre vacances de longue durée/vacances temporaires et logements occupés a été réalisée à partir du croisement de 3 données :

- ventes des logements réalisées en 2025 à partir des Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en mairie
- déclarations de travaux et permis de construire déposés en mairie en 2025
- contrôle sur place des logements déclarés vacants par les élus en octobre 2025

Fait à Hussigny-Godbrange, le 27 octobre 2025

Michèle COADIC, directrice des services